



Royaume de Belgique



République Tunisienne



**Ministère de l'Agriculture des
Ressources Hydrauliques et de la Pêche**



**Ministère de l'Agriculture des Ressources Hydrauliques et de la Pêche
Direction Générale de l'Agriculture Biologique**



**Avis public N° 1/2021 pour la sélection
d'un(e) Coordinateur (ice) Adjoint (e) du projet :**

**Développement d'une filière d'agritourisme Bio, Durable et Equitable
au bénéfice des territoires tunisiens et de leur population
«BioTED»**

Mai 2021

**Sous-traitance : Termes de Références pour le
Recrutement d'un(e) Coordinateur (ice) Adjoint (e) du projet :
« Développement d'une filière d'agritourisme Bio, Durable et Equitable
au bénéfice des territoires tunisiens et de leur population : BioTED»**

▪ **Désignation du poste :**



- **Lieu d'affectation principal :**
 - Coordinateur (ice) Adjoint (e) du projet BioTED (Titulaire d'un diplôme d'ingénieur agronome ou agroéconomiste);
 - Siège de la Direction Générale de l'Agriculture Biologique – Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche
- **Type de contrat :**
 - Contrat de Service Individuel/ Plein temps
- **Durée du contrat :**
 - 12 mois, renouvelables durant la période du projet avec une phase d'essai de 06 mois
- **Date limite de réception des candidatures :**
 - 21 Juin 2021
- **Date de début du contrat attendue :**
 - Juillet 2021

Art.1 - CONTEXTE ORGANISATIONNEL :

Le projet du développement d'une filière d'agritourisme bio, durable et équitable au bénéfice des territoires tunisiens et de leur population «BioTED» est un projet qui a été proposé par le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche à travers la Direction Générale de l'Agriculture Biologique (DGAB) et retenu dans le cadre d'un appel à proposition relatif à l'accord entre le Gouvernement de la République Tunisienne et le Gouvernement du Royaume de Belgique sur une conversion de créances en programmes de développement en date du 21 août 2019.

Le budget global alloué au projet BioTED s'élève à 1.2 millions d'euros pour une durée de mise en œuvre qui s'étale sur 04 années.

Art. 2 - CONTEXTE DU PROJET :

En se basant sur une vision nationale du développement de l'agriculture bio en Tunisie, qui consiste à faire de l'agriculture biologique tunisienne un modèle international soutenu par une meilleure gouvernance du secteur, la stratégie nationale à l'horizon 2025 prévoit entre autres le développement de bio-territoires et un agritourisme dans les régions comme un nouveau modèle de dynamisation et de diversification de l'économie régionale et nationale basé sur l'agriculture biologique. De plus la stratégie nationale du tourisme a pour objectif la diversification de l'offre et des marchés notamment le développement du tourisme durable.

Le projet BioTED s'articule autour de 4 composantes :

Composante 1 : Créer une nouvelle structure de gouvernance privée-publique pour fédérer les acteurs de l'agritourisme bio et de l'écotourisme.

Composante 2 : Le renforcement des capacités du secteur à travers la formation de formateurs Eco-conseillers ruraux/ Eco-conseillers ruraux / accompagnateur de projet d'accueil à la ferme.

Composante 3 : Le développement et le soutien de projets pilotes en bio-tourisme dans les 5 étages bioclimatiques de la Tunisie.

Composante 4 : communiquer pour donner une visibilité nationale et internationale sur les acquis et les actions développés dans le cadre du projet BioTED



Art. 3 - CONTEXTE DU CONTRAT DE SOUS TRAITANCE

La Direction Générale de l'Agriculture Biologique lance le présent appel à candidature afin de sélectionner un(e) Coordinateur (ice) Adjoint (e) du projet de développement d'une filière d'agritourisme Bio, durable et équitable au bénéfice des territoires tunisiens et de leur population « BioTED ».

Les présents TDRs définissent le cadre du mandat, décrivent les attributions du poste en question et les critères de sélection.

Art. 4 - TACHES ET RESPONSABILITES DU POSTE :

Sous la supervision du Directeur Général de l'Agriculture Biologique, le/la Coordinateur (ice) Adjoint (e) du projet sera chargé (e) de :

- Appuyer le Directeur Général de l'Agriculture Biologique dans la préparation et la mise en œuvre de l'ensemble des activités du projet ;
- Assurer la gestion et la coordination de l'équipe en charge du projet (UCP),
- Assurer la planification et le suivi de la gestion technique et financière de l'unité en charge du projet ;
- Coordonner les activités et les échanges entre les parties prenantes du projet et faciliter l'accès aux données et informations ainsi que les contacts avec les acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet et explorer toutes pistes de synergie et de collaboration ;
- Assurer la préparation des termes de références et documents d'appel d'offre nécessaires à la mise en œuvre des activités du projet ;
- Encadrer et suivre les prestataires de services pour réaliser les activités du projet ;
- Assurer l'organisation des réunions du comité de pilotage ainsi que les réunions techniques du projet ;
- Préparer et partager les procès-verbaux des réunions du projet ;
- Contribuer à la définition, l'organisation et le suivi des actions de communication et de visibilité du projet ;
- Préparer périodiquement des rapports mensuels et trimestriels faisant état de la situation et de l'avancement des activités du projet.
- Représenter le projet en toute circonstances utiles ;
- Contribuer à toute tâche que la DGAB pourrait lui confier dans le cadre de ses compétences et en relation avec la mise en œuvre des activités du projet

Art. 5 - SALAIRE ET MODALITES DE PAIEMENT :

Le salaire brut y compris tous les frais, sera fixé sur la base de l'expérience professionnelle et les diplômes universitaires du coordinateur adjoint du projet, le paiement sera mensuel et s'effectuera dès la signature du contrat de prestation de service par les deux parties.

La durée du contrat est fixée à douze mois renouvelables durant la période du projet avec une phase d'essai de trois mois.

La rémunération du coordinateur adjoint du projet sera faite suite à la présentation d'une note de frais et un rapport d'activités accompagné par les time sheets.

Art. 6 - PROFIL REQUIS ET CRITERES DE SELECTION :



Conditions générales :

- Citoyenneté tunisienne ;
- Jouissance des droits civils et politiques dans le pays d'origine ;
- Pas de condamnation pénale qui prévoit l'interdiction des bureaux publics ou d'autres types de privations.

Qualification et expériences requises :

- Titulaire d'un diplôme d'ingénieur en agronomie ou agroéconomie obtenu en Tunisie ou dans un pays tiers, reconnu en Tunisie. ;
- Avoir une expérience au minimum dans un projet de coopération internationale ;
- Flexibilité des horaires de travail et disponibilité pour les activités sur terrain et des missions en Tunisie et à l'international ;
- Excellente maîtrise de la langue française et arabe ;
- Excellente capacité rédactionnelle ;
- Bonne capacité d'analyse, de synthèse et d'évaluation ;

L'absence d'une des conditions générales requises par la présente annonce induira l'exclusion de la procédure de sélection.

L'absence d'une des conditions générales requises par la présente annonce induira l'exclusion de la procédure de sélection.

Critères de sélection :

Les candidatures seront évaluées par une commission de sélection nommée par la DGAB, selon les critères suivants :

Critère de sélection	Score maximum (N1)
Diplôme Universitaire :i) diplôme d'Ingénieur (04 points), ii) diplôme d'ingénieur + Mastère (06 points), iii) diplôme d'ingénieur +Doctorat (08 points)	08
Expérience dans le cadre de projets de coopération internationale (02 points par projet)	06
Expérience spécifique dans le domaine de l'agriculture biologique (02 points par année d'expérience)	04
Expérience spécifique dans le domaine de la communication et/ou du marketing (01 point par année d'expérience)	02
Total	20

Une épreuve orale sera effectuée pour les candidats retenus par la commission de sélection, la note orale (N2) accordée varie entre 0 et 20 points.

La note finale NF attribuée au candidat sera calculée comme suit : $NF = (40\% N1 + 60\% N2)$
Le classement sera approuvé par la commission de sélection et conservé dans l'archive de la DGAB à disposition de tout candidat qui en demande l'accès.

Art. 7 - PROCESSUS DE SOUMISSION

Documentation nécessaire :

La demande de candidature devra être signée par le candidat.

Les candidats devront déclarer, sous leur responsabilité, remplir les conditions générales et Professionnelles détaillées dans l'article 6 et annexer la documentation suivante :

Les dossiers de candidature doivent contenir :

1. Copie de la Carte d'identité nationale CIN ;
2. Lettre de motivation ;
3. Curriculum Vitae ;
4. Copie des diplômes universitaires obtenus ;
5. Tout document justifiant l'expérience acquise par le candidat en rapport avec le poste (art. 6)

Présentation des candidatures :

Les personnes intéressées devront déposer leurs dossiers sous pli fermé au plus tard le 21 juin 2021 à 14h:00 à l'adresse suivante :

**Direction Générale de l'Agriculture Biologique - Ministère de l'Agriculture des Ressources
Hydrauliques et de la Pêche – 30 Rue Alain Savary 1002 Tunis, Tunisie**

L'enveloppe devra mentionner la spécification suivante :

**Candidature :
Recrutement d'un(e) Coordinateur (ice) Adjoint (e) du projet BioTED**

Les dossiers reçus après la date et l'horaire susmentionnés ne seront pas pris en considération.



Le Directeur Général
de l'Agriculture Biologique
Signé: Samia MAAMER